

LIAISON

alptis

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES
DES COMITES CONSULTATIFS
REGIONAUX

PARTENAIRE
DE VOTRE PATRIMOINE SANTE

N° 16
SEPTEMBRE 1993

EDITORIAL

ENTREZ DANS LE DEBAT

Alptis revient à Marseille pour son assemblée générale. Une précédente assemblée y avait eu lieu en 1980, dans un contexte sans doute bien différent. Si les problèmes actuels de notre système social étaient déjà tous prévisibles à l'époque, on pouvait encore éviter de les regarder en face. Or aujourd'hui nous sommes au pied du mur.

Pour vous qui, en choisissant Alptis, avez souhaité être actifs et responsables de votre protection sociale, une assemblée générale comme celle de Marseille va vous permettre d'entrer de plain-pied dans ce débat fondamental. Vous y rencontrerez à la fois des assurés dont les préoccupations répondent aux vôtres, des professionnels de l'assurance et des experts de la protection sociale.

Ce sera aussi votre tribune ; les idées qui s'expriment dans les comités consultatifs et qui s'exprimeront à Marseille pourront être portées devant les pouvoirs publics par Alptis (une association forte de 100 000 familles adhérentes) ou par la CAPS.

L'assemblée vous offre enfin une occasion unique de vous informer précisément sur un sujet complexe, d'en discuter avec des adhérents dont les origines et les expériences diverses sont enrichissantes : professionnels de la santé, salariés, chefs d'entreprises, retraités, commerçants, travailleurs indépendants de toutes professions... Dans un moment où il se révèle que pour trouver des solutions, il faudra tout mettre à plat et initier un grand débat national, la diversité d'origine des adhérents d'Alptis peut vous permettre une meilleure compréhension des problèmes de tous les acteurs du débat.

Georges Coudert
Président de l'Alptis

ASSOC'ACTIVE

ASSEMBLEE GENERALE DES 9 ET 10 OCTOBRE A MARSEILLE

Un laboratoire d'idées

Cette année, plus que toute autre, il y a de quoi débattre en assemblée générale : les dispositions du programme de Simone Veil ; les décisions que doivent prendre les complémentaires devant le désengagement de la Sécurité sociale ; la nécessaire responsabilisation de tous les acteurs du système social... Autant de sujets sur lesquels les assurés ont leur mot à dire. Et, s'il est un cadre dans lequel ils peuvent s'informer et s'exprimer pour faire pression, c'est bien l'assemblée générale d'une association comme Alptis.

Cinq sujets sont inscrits au programme des ateliers :

- **L'Alptis doit-elle aller vers une couverture toujours plus complète**, proche des frais réels, ou au contraire plafonner les régimes pour stabiliser avant tout le coût de l'assurance volontaire ?

- **Le développement de l'association** se fait à la fois grâce aux professionnels de l'assurance et **par l'action des adhérents** eux-mêmes. Comment renforcer l'efficacité de ce dernier moyen ?

- **La transparence de l'information.** C'est le rôle d'une association d'assurés d'être exemplaire dans ce domaine. Alptis y parvient-elle, et comment peut-elle faire mieux ?

- Un atelier **libre expression** pour discuter de sujets d'intérêt général non prévus au programme.

- Un atelier **formation à la prise de parole devant un groupe**, parce qu'il est essentiel pour la vitalité de notre association que ses adhérents les plus actifs puissent s'exprimer, que ce soit en comité ou en assemblée générale.

(Suite page 2)

DELEGUES DE COMITES, VOUS ETES INVITES A MARSEILLE

Chaque comité a, au cours de sa réunion d'été, désigné ses délégués à l'assemblée générale, en nombre proportionnel à celui des adhérents du département. Ces délégués sont, comme chaque année, invités par l'association, qui prend en charge leur participation.

Un laboratoire d'idées

(Suite de la page 1)

Comme chaque année, l'assemblée générale va se clôturer par le **grand débat**. Cette année, il innove dans sa forme pour **faire davantage participer les adhérents**. Sur un thème général, **"Reconstruire la protection sociale"**, quatre sujets ont été proposés aux comités consultatifs : la limitation des abus de prescription ; les nouveaux modes de financement à inventer pour l'assurance maladie ; l'assurance de l'aléa thérapeutique ; et les moyens d'inciter les travailleurs non salariés à faire acte de prévoyance.



AG côté mer

Cette année, l'assemblée aura pour cadre Marseille et l'un des plus beaux sites de la Méditerranée : de l'hôtel Concorde Palm Beach qui accueille l'assemblée générale, la vue sur la baie du Prado et le massif de Marseilleveyre est splendide. Pour cette AG "les pieds dans l'eau", la chaîne Concorde a consenti à Alptis des tarifs imbattables. Les participants à l'assemblée seront logés dans le Concorde

Palm Beach ou dans des hôtels voisins, de catégorie équivalente. Le dîner est prévu dans le palais du Pharo, juché sur un promontoire dominant le Vieux Port. Enfin les excursions réservées aux accompagnants leur donneront, au choix, la possibilité de découvrir, côté mer, la magnifique côte marseillaise, ou, côté terre, une promenade dans la ville "à travers les siècles".

Un rendez-vous entre les administrateurs de l'association et ses salariés

Pour les administrateurs et les collaborateurs de l'association présents à Marseille, l'assemblée générale commencera par une rencontre, samedi, en fin de matinée. Instituée l'an dernier à Paris, ce rendez-vous permet aux professionnels que sont les salariés d'Alptis Gestion et aux animateurs bénévoles de l'association que sont les administrateurs de faire ensemble le point sur les objectifs communs.

Bienvenue aux adhérents de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'assemblée générale, c'est aussi l'occasion de mieux faire connaître l'Alptis aux sociétaires de la région. Ainsi une rencontre amicale leur est proposée le samedi 9 octobre, sur invitation, avec le conseil d'administration et les comités consultatifs de la région.

LIBRE EXPRESSION

Faut-il aller à Marseille ?

Depuis que la date de l'assemblée générale est connue, elle figure sur mon agenda et rien d'autre, sauf accident ou maladie, ne viendra s'y substituer.



Patrick Sinou.

Quel est l'intérêt de vivre le grand événement annuel de l'association ? S'exprimer, échanger ses idées au sein des ateliers, participer au grand débat, rencontrer les autres adhérents, les permanents, bref apporter son eau au moulin qui fait tourner la roue de l'association.

En ces temps difficiles où tout le système de la protection sociale est remis en cause, où les organismes complémentaires vont devoir faire face à une augmentation de leurs remboursements et donc à des appels de cotisations plus lourds, où les professions de santé risquent de devenir le bouc émissaire de la faillite de ce même système, il devient capital de ne plus subir, mais d'agir.

Et agir, c'est participer. A Marseille, même en octobre, il fait beau et le soleil réchauffera les cœurs. Il faut donc aller à Marseille !

Patrick Sinou
Président
du comité consultatif de Savoie

Le Rhône a enfin son comité

Bienvenue au comité consultatif qui vient enfin de voir le jour dans le Rhône. Ce département compte 8 000 adhérents et n'avait pas encore de comité ! Une quinzaine de sociétaires ont participé à la réunion constitutive du 21 juin. Pierre Forges, expert-comptable, a été élu président et plusieurs délégués participeront à l'assemblée générale de Marseille.

Portes ouvertes sur l'Alptis en Bretagne et en Picardie

A l'instar du comité des Côtes d'Armor, son proche voisin, le comité du Morbihan a réuni une trentaine de sociétaires à Auray le 26 avril. Bernard Frère, le président, a particulièrement insisté sur l'originalité associative de l'Alptis, et sur les avantages que cela apporte aux adhérents.

A Amiens le 17 juin, le président du comité de Picardie, Claude Menache, n'a pu rassembler qu'une quinzaine de participants, sans doute à cause d'une heure mal adaptée aux adhérents en activité. Mais, à l'issue des discussions et du dîner, deux couples ont rejoint le comité.

Allocation hospitalière : une opération réussie

Un succès pour la campagne d'information sur l'allocation hospitalière lancée avec l'appel de cotisation du second trimestre : plus de 450 adhérents ont décidé de compléter leurs garanties en souscrivant, avant le 1er juillet, une assurance couvrant les frais hospitaliers non médicaux - l'allocation hospitalière peut bien sûr encore être souscrite, mais désormais avec un questionnaire médical -. Qu'en conclure ? Ce bon taux de réponse

montre que cette opération répondait à un besoin. Ce réflexe de prévoyance d'un nombre aussi important d'adhérents doit faire école !

Les rouages de la commission sociale

La commission sociale, c'est d'abord un groupe de 17 adhérents bénévoles. Ceux-ci se réunissent quatre fois par an pour attribuer des aides ponctuelles aux adhérents en difficulté. Ces actions de solidarité revêtent la forme d'abattement temporaire de cotisation ou d'aide financière directe (pour participer à l'achat d'appareillage médical, par exemple). En 92, la commission a traité 112 dossiers, pour un budget total de 327 000 F.

La conférence de coordination, "une bonne formule"

Pour la première fois cette année, un questionnaire d'évaluation a été adressé après la conférence de coordination des présidents de comité de Strasbourg. 68 % des 45 comités présents ont participé à l'enquête. De leurs réponses, on retiendra essentiellement que le principe de la conférence, qui allie information, concertation, formation et convivialité est apprécié. La formule des ateliers est plébiscitée, mais beaucoup souhaiteraient qu'il leur soit consacré plus de temps.

Après la conférence de Strasbourg, deux présidents de comités consultatifs invités au conseil d'administration. Il s'agit de Jean-Paul Alary, imprimeur à Castres et de Gérard Rafinesque, prothésiste dentaire à Lille.

Un nouveau président pour le comité de Haute-Garonne : Claude Benche-trit, comptable à Toulouse succède à Maxime Meheux.

A S S O C ' A C T I V E

COMITE CONSULTATIF DE COTE D'OR

Organiser un dîner-débat

Depuis sept ans, le comité consultatif de Côte d'Or organise régulièrement des dîners-débats avec, comme fil conducteur, la prévention. Après le cancer et les maladies cardio-vasculaires, c'est le thème de la drogue qui était abordé en mai dernier.

Une fois le sujet défini en réunion de comité, reste, côté organisation, à trouver les intervenants potentiels : trois à cinq au maximum. "Nous les rencontrons pour leur présenter Alptis, leur expliquer notre démarche et préparer leur intervention", explique François Laurent,

conseiller en habitat à Dijon et président du comité consultatif de Côte d'Or depuis 1984. Autre "ingrédient" indispensable, un restaurant du centre ville, disposant d'une salle de conférence pouvant accueillir 60 à 80 personnes.

Avec l'aide d'Alptis

Pour parler de la "drogue, ce grand fléau", ils étaient cinq : un juge d'instruction, un inspecteur divisionnaire de la brigade des stupéfiants, un médecin psychiatre et deux éducateurs spécialisés

en toxicomanie. "Les intervenants font un bref exposé pendant l'apéritif, et le débat s'instaure pendant le dîner. Il est indispensable de prévoir un animateur. Pour nous, en l'occurrence, c'est un membre du comité qui joue ce rôle".

Alptis prend en charge la réalisation des invitations et une quote-part des frais engendrés (1). Quant aux retombées, elles sont difficiles à mesurer. "Dans la presse, nous obtenons généralement un petit encart. Les notables, trop sollicités pour la plupart, ne répondent pas. C'est dommage. Mais certains adhérents viennent avec des amis qui, bien souvent, s'inscrivent à Alptis par la suite", ajoute François Laurent.

(1) De l'ordre de 40 F par personne sur un total (dîner et location de la salle) de 160 F ; 130 F restent donc à la charge des participants. Alptis paie aussi le repas des intervenants.



De gauche à droite : Mme Veit, M. Chaigne, Mme Laurent.



La tribune des intervenants.

O N E N P A R L E

LES ACTIONS DE LA CAPS

Plus de clarté dans les contrats d'assurance

Liaison vous informait, en mai dernier, de l'action entreprise par la CAPS auprès des pouvoirs publics et des parlementaires pour établir l'égalité du traitement fiscal entre assurés en ce qui concerne leur complémentaire, quelque soit l'organisme qui les assure.

Réunies par le même souci de protection des assurés, les dix-sept associa-

tions de prévoyance qui constituent la CAPS entreprennent une nouvelle action : négocier avec la Fédération française des sociétés d'assurances une amélioration de la forme des contrats : informations obligatoires, normalisation des déclarations demandées à l'assuré, devis-type, organe de médiation...